

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Millau**  
**Canton de Saint-Affrique**

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
de Présents : 14  
de Votants : 15

Vote : Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Extrait du Registre**  
**Des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du Jeudi 30 Avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. ARTIS Frédéric, Mme ARTIS Géraldine, M. BERNARD Arnaud, M. CAILHOL Gérard, Mme DELMAS Lidwine, Mme DURAND Sophie, M. MARAVAL Loïc, Mme MENRAS Nicole, Mme METGE Magali, Mme NEGRE Isabelle, M. PRIVAT Gaëtan, M. ROUSTAN Sébastien, M. ROZENZWEJG Henri-Jean, Mme RUDELLE Geneviève.

Procuration : M. DURAND Damien à M. BERNARD Arnaud

Secrétaire de séance : Mme RUDELLE Geneviève

Date de la convocation : 17 avril 2026

**Objet : Désignation d'un représentant de la commune de Vabres l'Abbaye à l'ACGSA.**

Vu la délibération n° 2026-020 en date du 20/01/2026, par laquelle Mme NEGRE a été désignée représentante de la commune au sein de l'ACGSA,  
Considérant que Mme NEGRE a été désignée comme représentante de la Communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons,  
Considérant que cette situation est incompatible avec la fonction de représentante de la commune au sein de l'ACGSA,  
Considérant qu'il convient en conséquence de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de la commune,

**Monsieur le Maire rappelle**

La délibération n° 2026-020 par laquelle Mme NEGRE avait été désignée représentante de la commune à l'ACGSA.

Il informe le conseil municipal que Mme NEGRE ayant été désignée au sein de la Communauté de communes, elle ne peut plus assurer cette représentation communale.

Il est donc nécessaire d'élire un nouveau représentant de la commune à l'ACGSA.

---

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :**

**Article 1**

Il est mis fin à la désignation de Mme NEGRE Isabelle en qualité de représentante de la commune au sein de l'ACGSA.

**Article 2**

Est désignée pour représenter la commune au sein de l'ACGSA :

- Mme RUDELLE Geneviève

Ainsi délibéré à VABRES L'ABBAYE  
Les jour, mois et an susdits  
Suivent les signatures au Registre  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Signé : Le Maire  
Frédéric ARTIS

La secrétaire de séance

